

Ajaccio, le lundi 30 septembre 2024

Madame Lyvia ETTORI
CARDIE

Monsieur Thierry ANTOINE-SANTONI
Directeur de l'INSPE de Corse

**Rectorat
EAFC**

Affaire suivie par :
Lyvia ETTORI
CARDIE

Téléphone :
0624517743
Mél :

innovation@ac-corse.fr
lyvia.ettori@ac-corse.fr

Adresse de l'établissement :
Rectorat de Corse
Boulevard Pascal Rossini
BP 808 - 20192 AJACCIO

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de Corse-du-Sud et de Haute-Corse

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école de Corse-du-Sud et de Haute-Corse

S/c de Messieurs les IA-DASEN de Corse-du-Sud et de Haute-Corse

S/c de Mesdames et Messieurs les IEN de circonscription de Corse-du-sud et de Haute-Corse

Objet : Appel à projets innovants - Année scolaire 2024-2025

La cellule CARDIE, en liaison avec l'INSPE de Corse, propose d'accompagner les écoles et les établissements de notre académie dans une démarche de développement centrée sur l'innovation et appuyée par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Università di Corsica. Cet accompagnement a pour objectif d'aider les équipes à analyser les effets de leurs projets, de les diffuser et de réfléchir collectivement au transfert didactique des recherches menées au sein de l'Università di Corsica.

Organisation de l'appel à projets 2024-2025

Les candidatures s'effectuent à partir du dossier annexé.

Les projets seront examinés par une commission siégeant au niveau académique. La décision sera communiquée en octobre 2024.

Calendrier indicatif pour l'année scolaire 2024-2025

- Avant le 10 octobre 2024** : retour des dossiers de candidature par **courrier électronique** (Cf. Annexe).
- Octobre 2024** : validation des dossiers. Eventuellement, modulation, adaptation des projets et des dispositifs mis en place par les équipes enseignantes en fonction des décisions de la commission.
- Fin mai 2025** : envoi au CARDIE des bilans écrits.

Recommandations académiques

Les projets innovants doivent s'inscrire dans les priorités académiques suivantes :

- les valeurs de la république ;
- la langue et la culture corses ;
- l'école inclusive ;
- l'accompagnement à l'orientation, l'accompagnement des élèves et le continuum ;
- l'évaluation ;
- la santé, l'accompagnement social ;
- l'éducation au développement durable ;
- les territoires, la ruralité et l'éducation prioritaire ;
- les arts, les cultures et l'ouverture internationale.

La CARDIE



Lyvia ETTORI

Le Directeur de l'INSPE de Corse



Thierry ANTOINE-SANTONI